

Journée Académique Régionale de l'Éducation Artistique et Culturelle

Mardi 2 décembre 2014 à Canopé Académie de Strasbourg

Compte-rendu d'atelier

ATELIER 3

Enrichir et diversifier les parcours ? Quels champs culturels ? Quelles pratiques artistiques ?

Animateurs :

Philippe Schlienger - Crea de Kingersheim
Renaud Weisse – DAAC

Rapporteur :

Christine Huckel, chargée de mission pour le théâtre

La commission était composée d'une vingtaine de personnes et animée par Renaud Weisse, DAAC adjoint et Philippe Schlienger, directeur du Krea de Kingersheim et du Festival Momix. Un grand nombre de participants étaient des conseillers pédagogiques et des référents culture, les structures étaient représentées par un administrateur de Pôle Sud.

Renaud Weisse a introduit les débats en interrogeant la notion de diversité. Les PEAC concernent en effet la diversité des champs culturels qui correspondent à ceux qui sont définis en Histoire des Arts : espace, langage, son, vision, spectacle vivant. D'emblée il s'interroge sur la place de la culture scientifique qu'un participant avait évoquée dans les questions diverses adressées aux conférenciers du matin, le philosophe, Alain Kerlan, ayant longuement développé la spécificité de l'approche artistique et culturelle en opposition parfois avec une approche scolaire plus scientifique et rationnelle dans sa communication.

« Diversité » renvoie également à celle des ressources, matérielles, virtuelles et de proximité.

Renaud Weisse rappelle l'existence d'une sitographie et bibliographie sur les PEAC à la fois nationale et régionale sur le site de la DAAC (Guide pratique pour la mise en oeuvre sur le PEAC), signale l'existence d'un certain nombre de dispositifs déjà mis en place : les projets en partie financés par le GIP-ACMISA, les classes PAC. Il s'agit cependant de réfléchir aussi à la différence des stratégies éducatives et artistiques à mettre en place selon que le parcours donne lieu à une œuvre pérenne telle que l'on puisse l'exposer dans un musée, ou à la création éphémère du type spectacle. Se pose également la question de la place de la pratique artistique au sein des PEAC. Comment on le construit entre pratique et ouverture culturelle, avec quels objectifs, sur quel temps (scolaire, extra scolaire, périscolaire) et dans quelle programmation, avec quels partenaires.

Philippe Schlinger présente ensuite son témoignage concret d'artisan de PEAC à travers son action au KREA et au Festival Momix. Depuis 30 ans, les dispositifs n'ont pas manqué mais le PEAC est inscrit dans les textes et demande une approche nouvelle car il prend en compte le temps élargi de l'enfant individuellement, ce dernier doit pouvoir bénéficier d'un contact marquant avec l'expérience esthétique dans la durée de sa formation. L'enfant est vraiment au cœur de cette réalité, ce qui nécessite cohérence et complémentarité dans la mise en œuvre par les adultes qu'ils soient éducateurs ou artistes, d'où la nécessité de s'appuyer sur un territoire et des ressources de proximités, ressources disponibles autour des établissements scolaires. Des efforts de coordination concertés doivent être faits. Le partenariat est alors envisagé comme l'expression d'un désir éducatif partagé pour donner accès aux productions artistiques et culturelles. Le parcours doit donner lieu à une co-construction dans le respect des fonctions et des missions de chacun. Il met en œuvre une démarche de projet qui demande aux enseignants une ouverture sur l'extérieur et qui pose la question de la place de l'art et de la culture dans la vie de l'enseignant lui-même, pour qu'il soit crédible dans sa transmission, d'où l'importance de sa formation personnelle et de la mise en place de formations destinées spécifiquement aux enseignants.

Philippe Schlinger évoque ensuite trois expériences concrètes de mise en œuvre de parcours :

1. Dans le primaire, en lien avec la question des « rythmes scolaires » : pour éviter l'accumulation d'activités sans lien entre elles et en concertation étroite avec l'intercommunalité en agglomération de Mulhouse, le KREA propose de projets d'interventions artistiques avec les enseignants sur le temps scolaire, mis en place avec les conseillers pédagogiques et financés par les municipalités (Fonds d'interventions culturelles) à partir d'un appel à projets sur le modèle de l'ACMISA évalués par une commission.
2. IL a créé un jumelage avec le collège Emile Zola : ce qui permet pratique et fréquentation de spectacle, lien entre le club théâtre du collège, les classes de français et les cours proposés par le KREA. Les parcours proposés aux collégiens les invitent à devenir des spectateurs – acteurs et pas seulement des consommateurs de spectacles vivants.
3. Pour élargir les publics, le Krea a fabriqué un livret d'accompagnement des enfants au spectacle qui permet de mettre des mots sur les ressentis et de favoriser l'échange entre l'enfant et les adultes qui l'accompagnent, tout en laissant une trace des expériences marquantes qu'il aura vécu.

Le KREA témoigne donc d'une cohérence possible sur un territoire donné et de vingt ans d'engagement positifs des enseignants, des structures et aussi des parents.

Lors des débats, ont été évoquées les craintes de l'émiettement de parcours qui ne seraient pas coordonnés et qui relèveraient plus de l'animation que du continuum éducatif. Une personne issue de l'Enseignement Agricole a témoigné de l'expertise de la pédagogie de projet et de partenariat qui existe en son sein et qui pourrait utilement être démultipliée dans le cadre des PEAC. La différence entre projet de classe et PEAC a été reformulée : le PEAC est un cadre de travail qui va de la maternelle à l'université et vise donc le long terme ; il est inscrit dans la loi et concerne chaque enfant individuellement. Il est alimenté par les différentes expériences artistiques que l'école mettra

en œuvre mais aussi celles qu'il peut faire en dehors de l'école. A chaque niveau, il doit s'élaborer à partir d'un diagnostic et requiert une mise en cohérence par rapport à ce qui aura été fait en amont d'où la nécessité de la concertation et de la formalisation, dans les projets d'écoles, d'établissements, des grandes pistes de travail engagées (quels domaines artistiques, quels dispositifs) sur un territoire donné et avec les structures de proximité. Le PEAC ne se conçoit pas sans un outil qui permette à chaque enfant de garder une trace des expériences esthétiques marquantes qu'il a faites, soit à partir de l'outil Folio, adossé au webclasseur, qui pourra stocker les productions, comptes rendus, permettre un recul sur les pratiques et peut-être favoriser des perspectives d'orientation, soit à partir de tout autre support, clés USB, carnets de bord, qui permettrait cette prise de conscience dans la durée. La mise en œuvre des PEAC nécessite, comme on le voit, une transformation dans la façon de travailler des enseignants qui devront s'ouvrir plus largement au partenariat entre eux et avec le tissu local, même si beaucoup de choses se font déjà, pour instaurer une progressivité dans les rencontres proposées aux élèves avec les différents arts. Les perspectives pédagogiques sont à la fois stimulantes et problématiques du fait de la question des moyens à trouver et du temps de concertation nécessaire pour les réaliser. S'est posée également la question de la place de l'interculturalité dans les PEAC et d'une éducation artistique transfrontalière, soutenue par la MAERI, spécifique à notre région. La transmission culturelle pour être efficace doit faire une place à la culture d'origine de l'élève, à la diversité des cultures qui tissent notre monde.